



Brevet Technicien Supérieur Services Informatiques aux Organisations En alternance

PRÉREQUIS :

- ◆ Avoir un projet confirmé dans le domaine des métiers de l'informatique
- ◆ Etre titulaire d'une certification Niveau 4 ou d'une 1ère année BTS SIO
- ◆ Être âgé de 16 à 29 ans révolus (30 ans moins 1 jour)
- ◆ Publics spécifiques : [Contrat d'apprentissage \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr)

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

La personne titulaire du BTS « Services informatiques aux organisations » (Option A « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux » ou Option B « Solutions logicielles et applications métiers ») participe à la production et à la fourniture de services informatiques à une organisation, soit en tant que collaboratrice de cette organisation soit en tant qu'intervenante d'une entreprise de services du numérique, d'un éditeur de logiciels ou d'une société de conseil en technologies. Ce technicien supérieur dialogue en permanence avec les informaticiens de l'entreprise et les collaborateurs extérieurs (fournisseurs de matériel, prestataires de services...). Par ailleurs, il exerce des fonctions d'interface entre les utilisateurs, le service informatique central, les gestionnaires et les décideurs. Ses champs de compétence recouvrent la création d'applications, l'intégration de progiciels de gestion, l'installation et la configuration de micro-ordinateurs, de réseaux et de systèmes client-serveur, ainsi que la formation des utilisateurs finaux.

DÉBOUCHÉS :

- ◆ Chef de projet junior
- ◆ Administrateur réseaux
- ◆ Analyste programmeur confirmé
- ◆ Développeur

CONTENUS DE LA FORMATION :

◆ Culture générale et expression	98 heures
◆ Langue vivante 1 : anglais	98 heures
◆ Mathématiques pour informatique	116 heures
◆ Culture économique, juridique et managériale	193 heures
◆ Support et mise à disposition de services informatiques	118 heures
◆ SISR / SLAM	285 heures
◆ Cyber sécurité des services informatiques	154 heures
◆ Atelier de professionnalisation	154 heures
◆ Mathématiques approfondies	77 heures
◆ Travail-Autonomie-Laboratoire	57 heures

DURÉE DE LA FORMATION :

Parcours en 1 ou 2 ans selon profil

- ◆ En centre : 1 350 heures pour les deux années, soit 675 heures par an
- ◆ En entreprise : 1864 heures
- ◆ En FOAD : mise en œuvre en cas de besoin de continuité pédagogique
- ◆ Accompagnement social individualisé inclus selon problématiques repérées.

RYTHME DE L'ALTERNANCE :

- ◆ En centre : 2 semaines (standard)
- ◆ En entreprise : 2 semaines (standard)
- ◆ Ou ajusté sur la base d'un calendrier négocié avec l'entreprise d'accueil.

MODALITÉS D'ACCÈS :

- ◆ Dossier de candidature
- ◆ Étude personnalisée
- ◆ Entretien
- ◆ Positionnement réglementaire ou éligibilité de droit suivant prérequis de diplôme

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Certification

FINANCEMENTS ET COFINANCEMENTS POSSIBLES :

Financements : OPCO

Cofinancements : Employeur

TARIFS : Prise en charge totale par l'OPCO et l'employeur

CONTACTS :

CFAPAG
0590 20 26 27
contact@cfapag.net

Coordinateur pédagogique :
JM BASTARAUD

Mise à jour du document : 08/05/2023



◆ Accès tout au long de l'année en mixité de publics sous réserve de places vacantes et ce, après validation du protocole d'accès (modalité d'accès)

MÉTHODES MOBILISÉES :

- ◆ Pédagogie de l'alternance
- ◆ Accompagnement individuel et collectif
- ◆ Mise en situation professionnelle sur plateau technique en individuel, en sous-groupes et restitution
- ◆ Mise en situation professionnelle en entreprise
- ◆ Articulation des activités en centre et en entreprise sur la base du livret de suivi de l'apprenti
- ◆ Entretiens périodiques et bilans d'étapes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- ◆ En alternance : centre de formation / entreprise
- ◆ En présentiel ou en FOAD si nécessaire
- ◆ Répartition des activités entre l'entreprise et l'organisme de formation négociée et formalisée dans le livret de l'apprenti
- ◆ Mise en œuvre du soutien pédagogique en cas de besoin
- ◆ Mobilité interentreprises possible pour couvrir le référentiel de la formation si besoin (convention tripartite)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION :

En centre et en entreprise : évaluation formative tout au long du parcours
 Certification BTS selon le règlement d'examen : CCF et épreuves ponctuelles
 Le diplôme visé est le BTS « Services informatiques aux organisations »
 Option A « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »
 ou Option B « Solutions logicielles et applications métiers »

Possibilité de valider un ou des Blocs de compétences :

- ◆ Bloc n° 1 – Support et mise à disposition de services informatiques (RNCP35340BC01)
- ◆ Bloc n° 2 – Option « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »
Administration des systèmes et des réseaux (RNCP35340BC02)
- ◆ Bloc n° 3 – Option « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »
Cybersécurité des services informatiques (RNCP35340BC03)
- ◆ Bloc n° 2 – Option « Solutions logicielles et applications métiers »
Conception et développement d'applications (RNCP35340BC04)
- ◆ Bloc n° 3 – Option « Solutions logicielles et applications métiers »
Cybersécurité des services informatiques (RNCP35340BC05)

ACCESSIBILITÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Un référent handicap qualifié analysera votre situation et organisera avec vous votre parcours.

Contactez nous par e-mail : contact@cfapag.net.

Nature du handicap : Tout handicap ne présentant aucune contraindication pour le métier selon les préconisations des référents officiels.

LIEU PRINCIPAL DE RÉALISATION :

Lycée Privé « Les Persévérants » 97100 BASSE-TERRE

Mail : secretariat@lesperseverants.fr

Tél : 05 90 81 10 32

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

<https://tinyurl.com/bdddjs3t>



INDICATEURS DE RÉSULTATS (Année précédente) :

Taux de satisfaction	100%
Taux de Réussite	67%
Taux d'abandon	25%
Taux d'insertion	%
Taux de poursuite d'études	100 %